



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 26 février 2026

Convocation en date du 17 février 2026
Nombre d'Administrateurs en exercice : 13

Délibération n°2026.09

OBJET - Centre social Amédée Mercier – Participation habitante aux activités proposées

Présents :

Nadia OULED-SALEM, Thierry ABERT, Alexa CORTINOVIS, Yvonne GAHWA, Patrick LEVRAT, Patricia MEDEVIELLE, Dominique PLANCHE, Michaël RUIZ, Brigitte VISO.

Excusés :

Jean-François DEBAT, Raphaël DURET, Emilie MONNET, Mélanie VALETTE

Secrétaire de séance : Karine THEVENARD

Rapporteur : Nadia OULED-SALEM

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

Le CCAS gère le centre social Amédée Mercier depuis le 1^{er} janvier 2022 et bénéficie, à ce titre, d'un agrément délivré par la CAF de l'Ain. Suite à la dissolution de l'association Césame au 31 août 2025, le CCAS a repris la responsabilité de l'organisation des différentes activités du centre social.

Le centre social co-construit, avec les habitants, des actions et des sorties organisées autour des thématiques suivantes :

- **Sport & bien-être** : découverte, apprentissage et pratique du vélo
- **Citoyenneté** : découverte de la citoyenneté européenne et sensibilisation au secourisme
- **Culture** : sorties et visites culturelles (musée, exposition...)

Ces actions et sorties pouvant s'appuyer sur un prestataire et afin d'engager les habitants, les parents et leurs enfants, il est proposé une participation financière selon la grille suivante :

Thématiques	Sorties/Projets	Participation financière
Sport et bien-être	Session vélo encadrée par la fédération départementale de cyclisme de l'Ain (Cycle de 8 à 10 séances)	Par cycle : - 2 € par habitant - 1 € par adulte supplémentaire du même foyer - 0,5 € par enfant du même foyer
Citoyenneté	Animation encadrée par la Maison de l'Europe	- 2 € par habitant - 1 € par adulte supplémentaire du même foyer - 0,5 € par enfant du même foyer
	Sensibilisation au secourisme par la Croix Rouge	- 1 € par habitant - 0.5 € par adulte supplémentaire du même foyer - 0,5 € par enfant du même foyer
Culture	Sorties / visites culturelles avec entrée payante	- 2 € par habitant - 1 € par adulte supplémentaire du même foyer - 0,5 € par enfant du même foyer

Ceci étant exposé, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur la proposition de participation financière aux projets et sorties organisés par le centre social Amédée Mercier.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la participation financière aux projets et sorties proposés du 1er mars 2026 au 31 décembre 2026.

ADOpte la grille de participation financière suivante :

Thématiques	Sorties/Projets	Participation financière
Sport et bien-être	Session vélo encadrée par la fédération départementale de cyclisme de l'Ain (Cycle de 8 à 10 séances)	Par cycle : - 2 € par habitant - 1 € par adulte supplémentaire du même foyer - 0,5 € par enfant du même foyer
Citoyenneté	Animation encadrée par la Maison de l'Europe	- 2 € par habitant - 1 € par adulte supplémentaire du même foyer - 0,5 € par enfant du même foyer
	Sensibilisation au secourisme par la Croix Rouge	- 1 € par habitant - 0.5 € par adulte supplémentaire du même foyer - 0,5 € par enfant du même foyer
Culture	Sorties / visites culturelles avec entrée payante	- 2 € par habitant - 1 € par adulte supplémentaire du même foyer - 0,5 € par enfant du même foyer

Impacts financiers

Les crédits seront prévus au programme « Centre social Amédée Mercier » au chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses » – Article 7066 – « Participation des habitants »